

Objet : Transport des élèves de section bi qualification lors des séances de ski.

Actuellement nous avons de très nombreuses demandes de la part des familles concernant le transport des élèves durant les séances de ski et la possibilité de laisser les élèves sur le bord de la route ou de récupérer des élèves directement sur place. Pour des raisons évidentes d'organisation, de sécurité et de responsabilité, nous sommes dans l'incapacité de satisfaire ce type de demande.

En conséquence vous voudrez bien noter que :

Les élèves doivent être présents du départ du lycée jusqu'au retour au lycée.

Toutefois, si vous souhaitez que votre enfant rejoigne le cours directement sur le lieu d'entraînement précisé par le professeur coordonateur de la section bi-qualifiante ou reste sur place à la fin du cours, vous voudrez bien en faire la demande par écrit à partir du formulaire joint.

Cette demande qui revêt un caractère exceptionnel doit être renouvelée à chaque fois et sera transmise dûment signée à M. NIZET, professeur coordonateur (sylvain.nizet@ac-grenoble.fr) et à la vie scolaire (viescomatheysine@gmail.com) au minimum 48H avant le jour de la sortie.

La proviseure



A. RIVAL